

31 janvier 2017

# Signature du plan sectoriel mixité numérique



**SEXISME  
PAS NOTRE GENRE!**



## SOMMAIRE

Introduction.....	3
Les femmes dans le secteur numérique : un état des lieux un secteur d'avenir où la place des femmes recule.....	5
Pourquoi agir pour la mixité dans le numérique ? .....	8
Les principales mesures du plan mixité numérique.....	9
Les signataires .....	12
L'événement du 31 janvier.....	13
Notes et références.....	14



## Introduction

La promotion de la mixité des métiers constitue un enjeu essentiel de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif est d'atteindre un tiers des métiers mixtes en 2025. Pour cela, plusieurs plans ont été déployés dans des secteurs comme les transports ou le bâtiment, depuis le lancement dès 2014 d'une plateforme partenariale pour la mixité des métiers.

Aujourd'hui, le numérique constitue un secteur en essor et un formidable levier de transformations économiques et sociales qui ne peut se passer des nouveaux talents et des forces vives que représentent les femmes. Promouvoir la mixité, c'est également s'engager collectivement en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes au sein de notre société.

C'est pourquoi le Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, ainsi que le Secrétariat d'Etat chargé du numérique, auprès du Ministère de l'Economie et des Finances, se mobilisent aux côtés des représentant.e.s du numérique, pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux métiers du numérique.

Le plan pour la mixité des métiers du numérique, signé le 31 janvier 2017, engage chacun des signataires à mettre en œuvre des actions concrètes pour que les femmes soient de plus en plus nombreuses à s'orienter vers les métiers du numérique et à travailler au sein de cette filière, notamment sur les métiers techniques qui ont encore trop souvent tendance à être considérés comme masculins.

**Pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche**, ce plan vise à ce que davantage de jeunes filles s'orientent vers les filières de formation et les métiers du numérique. Beaucoup de leviers existent : le dispositif d'orientation, qui se rénove pour permettre à chaque jeune de construire son parcours et de découvrir les métiers qui le passionnent ; l'offre de formation, qui s'ouvre au numérique, via l'intégration de cette thématique dans les programmes scolaires pour tous les niveaux de la scolarité et via le déploiement, partout en France, du plan numérique pour l'éducation dans les écoles et les collèges. Par l'engagement collectif de ses signataires, et grâce à l'action des associations, ce plan est l'occasion d'accompagner ces évolutions pour qu'elles agissent pour l'égalité entre les femmes et les hommes et qu'elles soient pour les jeunes femmes prêtes à se passionner pour les métiers du numérique un message de confiance et d'encouragement.

**Pour le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes**, ce plan s'inscrit en pleine cohérence avec la mobilisation contre le sexisme lancée le 9 septembre dernier ainsi qu'avec le premier plan interministériel en faveur de l'égalité professionnelle. En mettant en lumière des femmes qui mènent des carrières remarquables dans ce secteur, et en ouvrant aux jeunes filles et aux femmes le champ des possibles dans leur choix de formation et de métiers, ce plan composé d'actions concrètes constitue un puissant levier de lutte contre les stéréotypes sexistes au sein du numérique. Il participera également à agir contre le cybersexisme et à faire du numérique, un outil de progrès pour l'égalité entre les femmes et les hommes. C'est en ce sens qu'un hackathon consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes sera organisé début mars par le Ministère des Droits des Femmes et le Secrétariat d'Etat à la modernisation de l'action publique.

**Pour le Secrétariat d'Etat chargé du Numérique et de l'Innovation**, la plan va favoriser la mixité du secteur en travaillant sur les représentations associées aux métiers du numérique auprès du grand public. Il faut sensibiliser les entreprises et les représentants locaux du numérique à l'intérêt de promouvoir la mixité et l'égalité, et mobiliser les acteurs publics, associatifs et privés. La société véhicule des stéréotypes qui découragent les filles de se tourner vers les filières technologiques, qui restent l'apanage des hommes. 45% des filles passent un bac scientifique et seules 20% d'entre elles deviennent ingénieurs. Parmi les professionnels du numérique, les femmes représentent moins de 30% des effectifs et à peine 10% des entrepreneures. La culture numérique peut pourtant aider les femmes à s'affranchir des logiques hiérarchiques ou territoriales qui les freinent trop souvent dans leur évolution de carrière. C'est en cela que le numérique est un outil d'émancipation pour les femmes. Que cela soit dans les startups, les formations ou encore le secteur du jeu vidéo, ce plan Mixité numérique va aider à pousser les murs.

# Les femmes dans le secteur numérique : un état des lieux un secteur d'avenir où la place des femmes recule

## ✓ La mixité, un enjeu d'actualité

Un métier est mixte lorsque la part des emplois occupés par des hommes ou des femmes représente entre 40% et 60% de chaque sexe. **Or, seuls 17% des métiers sont mixtes.**

**20 familles professionnelles sur les 87 recensées par l'INSEE concentrent plus de 50% des hommes en emploi, tandis que seulement 12 familles professionnelles concentrent plus de 50% des femmes en emploi.** La part des femmes approche ou dépasse les 90% dans huit métiers : les métiers de services aux particuliers (assistant.e.s maternel.le.s, aides à domicile, employé.e.s de maison), les métiers de secrétaires, coiffeur.se.s ou esthéticien.ne.s, infirmier.ère.s et les aides-soignant.e.s).

## ✓ Les spécificités du secteur numérique

**Alors que les femmes étaient initialement très présentes dans la filière numérique, elles sont aujourd'hui largement sous-représentées :**

- De 1972 à 1985, l'informatique était la deuxième filière comportant le plus de femmes ingénieures au sein des formations techniques<sup>i</sup> ;
- Alors qu'elles étaient largement majoritaires parmi les technicien.ne.s et les ingénieur.e.s informatique il y a trente ans, elles n'occupent plus aujourd'hui qu'un emploi sur deux<sup>ii</sup> ;
- Dans ce contexte, si rien n'était fait pour renverser la tendance, les femmes pourraient être encore moins nombreuses dans le domaine de l'informatique à l'horizon 2020.

**Les inégalités professionnelles persistent :**

- Aujourd'hui, il y a un peu moins de 28% de femmes dans ce secteur contre 48% dans le reste de l'économie<sup>iii</sup> ;
- Elles sont encore sous-représentées dans les métiers techniques (ingénieur.e.s, technicien.ne.s : 16% de femmes) tout en étant très présentes dans les emplois de secrétariat (96% de femmes)<sup>iv</sup> ;
- Et malgré une réduction, les écarts de rémunération continuent d'exister chez les cadres dirigeant.e.s (-12%), ingénieur.e.s, consultant.e.s et cadres (-10%), employé.e (-5%)<sup>v</sup>

Comme l'ont montré les dernières études menées par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective<sup>vi</sup> et par le Syntech numérique<sup>vii</sup>, plusieurs freins peuvent être identifiés :

- **Le poids des stéréotypes reste très fort** : le numérique est généralement assimilé à un secteur « masculin », de même pour certaines filières de formation, tant chez les jeunes que chez les prescripteurs ;
- **Le sexisme de certains milieux** de l'Internet exerce un effet repoussoir sur les filles et les femmes ;
- L'initiation des jeunes à l'informatique se fait beaucoup via **les usages bureautiques et vidéo ludiques plus développés chez les jeunes garçons** ;
- **La méconnaissance des métiers est assez forte** et façonne des représentations très « techniques » du métier, souvent éloignées de la réalité, qui n'attirent pas les filles ;
- La question de **la conciliation vie familiale/vie professionnelle reste un frein**, dans l'esprit des employeurs comme dans celui des élèves.

## → En savoir plus

Plusieurs femmes actrices du secteur du numérique ont signé, en juin dernier, une tribune intitulée « Il est urgent de renforcer la présence des femmes dans la tech » :

The screenshot shows a news article on the website LesEchos.fr. At the top, there is a search bar with the text 'LES ECHOS: Tapez votre recherche' and a 'Newsletters' link. The article title is 'Il est urgent de renforcer la présence des femmes dans la tech'. Below the title, the author is listed as 'CATHERINE LADOUSSE CLAUDINE SCHMUCK THAIMA SAMMAN' and the date is 'LE 30/06/16 À 03H00'. The main text of the article begins with 'La proportion d'étudiantes dans les filières du numérique est, hélas, inférieure à 15%. Nous invitons le gouvernement à engager une action décisive sur le sujet.' Below this, there is a 'FOCUS' section with the title 'Informatique et technologie de l'information' and the location 'Paris'. The text continues with 'Hier, elles s'appelaient Ada, Grace, Anita. Elles ? Ce sont les pionnières du numérique. Beaucoup l'ignorent, mais c'est une femme qui au XIX<sup>e</sup> siècle a créé le premier programme informatique : Ada Lovelace. Encore une femme, Grace Hopper, qui, en 1959, a conçu le premier langage de programmation. Toujours une femme, Anita Borg, qui, dans les années 1980, a imaginé un système permettant d'analyser des systèmes mémoriels à haute vitesse et qui a fait partie des premières utilisatrices actives du courriel. Mais, depuis les

[http://www.lesechos.fr/30/06/2016/lesechos.fr/0211070157078\\_il-est-urgent-de-renforcer-la-presence-des-femmes-dans-la-tech.htm](http://www.lesechos.fr/30/06/2016/lesechos.fr/0211070157078_il-est-urgent-de-renforcer-la-presence-des-femmes-dans-la-tech.htm)

## Des exemples de femmes qui ont fait l'histoire du numérique



**Ada Lovelace** (1815 – 1852)  
a créé le 1<sup>er</sup> programme  
informatique

XIXe siècle



**Hedy Lamarr** (1914 – 2000)  
est considérée comme  
l'inventeuse du GPS

1941



**Grace Hopper** (1906 – 1992)  
a conçu le premier langage  
de programmation

1959



**Anita Borg** (1949 – 2003)  
a imaginé un système  
permettant d'analyser des  
systèmes mémoriels à haute vitesse

Années 1980

## Pourquoi agir pour la mixité dans le numérique ?

- ✓ **Assurer la liberté de choix** : promouvoir la mixité, c'est non seulement permettre à chacun.e de choisir un métier en fonction de ses envies et de ses compétences, mais c'est aussi ouvrir à chacun.e un éventail des possibles quant à ses choix d'orientation.
- ✓ **Agir pour l'égalité professionnelle** : promouvoir la mixité au sein d'un secteur, dans tous les métiers qui le composent et à tous les degrés de responsabilités, c'est agir contre les inégalités salariales et promouvoir les progressions de carrière.
- ✓ **Répondre aux besoins en emplois d'un secteur en développement** : promouvoir la mixité dans le numérique, c'est élargir un vivier de recrutement pour un secteur qui connaît une forte croissance, tout en assurant des débouchés professionnels pérennes pour les femmes dans un contexte de chômage important.

*Selon l'enquête de la Commission européenne sur le rôle des femmes dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC), si l'on parvenait à inverser cette tendance pour que les femmes occupent autant de postes que les hommes, le PIB européen pourrait augmenter d'environ 9 milliards d'euros par an (1,3 fois le PIB de Malte)<sup>viii</sup>.*

*Selon l'APEC, près de 35 000 recrutements de cadres étaient prévus en 2014 pour le secteur informatique et télécommunications. Concernant l'avenir, 36 000 créations d'emplois sont prévus d'ici 2018, notamment en lien avec les métiers des technologies émergentes ou soumis à des évolutions de marché ou d'environnement<sup>ix</sup>.*

- ✓ **Nourrir la créativité d'un secteur** : promouvoir la mixité, c'est attirer de nouveaux talents, sources d'innovation et de performance.
- ✓ **Faire reculer le sexisme** : promouvoir la mixité participe directement à lutter contre les stéréotypes sexistes et incite aussi les entreprises à prévenir et agir contre les manifestations sexistes au sein de leurs équipes.



## **Les principales mesures du plan mixité numérique**

Le lancement de ce plan mixité constitue un **levier de mobilisation et d'actions pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes** au sein du secteur numérique, grâce à la détermination conjointe des pouvoirs publics et de la sphère privée.

De nombreuses actrices et de nombreux acteurs du numérique, fort.e.s de leur diversité, s'engagent dans ce plan à mettre en œuvre des actions concrètes et ambitieuses. **Aujourd'hui, ce sont 15 structures actrices du numérique qui se mobilisent :**

- Cap Digital
- CINOV-IT, syndicat des PME TPE et indépendants du numérique
- Fédérations pionnières
- Fondation ORANGE
- Pasc@line
- Quelques femmes du numérique
- Simplon
- Social Builder
- Syndicat des Editeurs de Logiciels de Loisirs
- Syndicat National du Jeu Vidéo
- Syntec Numérique
- TECH IN France (ex-AFDEL)
- Union Nationale des Entreprises de Télécommunications, de Réseaux et de Services en Télécommunications
- Universcience
- Wi-Filles

**En fédérant l'action d'important.e.s représentant.e.s du numérique et des pouvoirs publics**, ce plan permettra de promouvoir la mixité en s'attaquant directement aux stéréotypes sexistes et en agissant **à chaque étape du parcours des femmes** : dans l'orientation et la formation continue, dans l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

Des exemples de mesures contenues dans ce plan :

### **Lutter contre les stéréotypes de sexe et contre le cybersexisme et les cyberviolences**

- Définir et lancer une campagne sur la lutte contre le cybersexisme et les cyberviolences auprès des professionnel.le.s (CINOV-IT) ;
- Supprimer les références sexuées dans les emplois ainsi que les critères susceptibles d'écarter les femmes ou les hommes de leur accès (UNETEL-RST) ;
- Lancer des campagnes de communication et de valorisation de « rôle modèles » favorisant l'attractivité des métiers prise de parole dans les médias sur le numérique par des femmes (Fondation Orange) ;
- Rechercher la parité dans les prises de parole sur les événements organisés dans le cadre de Futur en Seine (Cap Digital).

### **Formation initiale : travailler sur les représentations associées aux métiers du numérique auprès des jeunes en cours d'orientation**

- Lancer des programmes d'initiation au codage par le jeu vidéo destiné aux 8-14 ans, proposant une approche neutre du numérique pour favoriser la mixité (Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs) ;
- Mener des actions de sensibilisation dans les lycées dans le cadre des journées découvertes en entreprise, des stages, de la semaine de sensibilisation à l'entrepreneuriat féminin et de la réserve citoyenne (Pas@line, Educnum, Fédération Pionnières, Syntec numérique, 100 000 entrepreneurs, Tech in France, Cinov-IT, Socialbuilder) ;
- Créer une boîte à outils en ligne composée de 15 activités à destination des 13-18 ans pour encourager particulièrement les femmes à choisir des filières et des métiers des sciences, des technologies, des sciences de l'ingénieur et des mathématiques (Universcience) ;
- Accueillir des ateliers spécifiques en direction des filles, notamment « Wi-Filles » programme lauréat de « La France s'engage » (Cap Digital, Wi filles) ;
- Poursuivre la tenue du trophée Excellencia qui permet de financer des études aux jeunes femmes dans le secteur du numérique (Syntec numérique, Pasc@line).

## Formation continue : promouvoir la diversité des métiers du numérique et l'attractivité des postes pour les femmes

- Développer le mentorat des femmes en reconversion et des jeunes professionnelles pour favoriser leur insertion dans le numérique grâce au programme « Etincelles », lauréat de « La France s'engage » (Social Builder) ;
- Valoriser les carrières du numérique auprès des femmes grâce au plan métiers d'avenir au féminin (Cinov-IT et Syntech numérique) ;
- Développer un partenariat avec des organismes de formation afin de cibler les formations adressées aux demandeur.se.s d'emploi (Syntech numérique, CFA numérique) ;
- Avoir un minimum de 30% de femmes au global dans les promotions de Simplon comme demandé dans le cadre des labellisations Grande Ecole du Numérique (Simplon.co) ;
- Organiser des expositions photo sur les femmes dans le numérique dans des lieux emblématiques (Quelques femmes du numérique).

## Promouvoir l'emploi des femmes dans le secteur du numérique

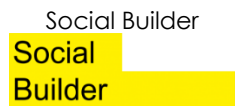
- Inciter les entreprises à embaucher des jeunes femmes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (UNETEL-RST) ;
- Féminiser les instances dirigeantes et l'ensemble des panels professionnels (ensemble des représentant.e.s)

## Informier sur la création d'entreprises par les femmes dans le secteur du numérique

- Informer sur le plan « Entrepreneuriat au féminin » et les dispositifs de soutien en place (représentant.e.s du secteur) ;
- Valoriser les femmes entrepreneurs ou dirigeantes dans le jeu vidéo (Syndical national du jeu vidéo) ;
- Sensibiliser à l'entrepreneuriat et accompagner des projets entrepreneuriaux de femmes (Femmes du numérique, 100 000 entrepreneurs, Social Builder) ;
- Organiser des ateliers spécifiques « How i met my startup » dédiés à la prise de parole de femmes entrepreneurs (Cap digital) ;
- Développer l'écosystème de partenaires et le réseau des jeunes startupeuses (Social Builder).



## Les signataires



Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Secrétariat d'État au Numérique et à l'Innovation



Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique



## L'événement du 31 janvier

La signature se déroule le 31 janvier 2017 dans les locaux de Cap Digital, en présence d'actrices et d'acteurs du numérique engagé.e.s pour la mixité.

- **11h30** : Mot d'accueil par Cap Digital



- **11h35** : Introduction et présentation de la tribune « Il est urgent de renforcer la présence des femmes dans la tech » par Claudine Schmuck
- **11h40** : Ouverture de la table ronde sur la place des femmes dans la numérique :

Autour de **l'orientation** avec **Najat Vallaud-Belkacem** (Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), **Samia Ghozlane** (Directrice de la Grande École du Numérique) et Philippine Dolbeau (Fondatrice de New school)

Autour de **l'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat** avec **Axelle Lemaire** (Secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de l'Innovation), **Audrey Abitan** (Chargée de mission égalité femmes/hommes chez Social Builder) et **Claire Saddy** (Présidente de la Fédération les Pionnières).

Autour des **solutions apportées par le plan** avec **Laurence Rossignol** (Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes), **Fatiha Gas** (Membre de la commission femmes du Syntec numérique, Présidente de Quelques femmes du numérique, Directrice de l'ESIA) et **Alain Prallong** (Président du CINOV-IT)

- **12h40** : Signature du plan par les parties prenantes



L'événement sera animé par Claudine Schmuck, signataire de la tribune « Il est urgent de renforcer la place des femmes dans la tech », aux côtés de Catherine Ladousse et Thaima Samman. Elle a fondé et dirige Global Contact, un cabinet d'étude et de conseils spécialisé dans l'innovation et la mixité, qui publie depuis 2009 une étude de référence sur les femmes dans les sciences et technologies, et organise depuis 5 ans Science Factor afin de mobiliser les collégien.ne.s et lycéen.ne.s sur des projets d'innovation.

## Notes et références

<sup>i</sup> Etude Syntec numérique et OPIIEC, « Attractivité des métiers du numérique et de l'ingénierie pour les publics féminins en France », Février 2016

<sup>ii</sup> Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Rapport « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons », janvier 2014

<sup>iii</sup> Rapport d'information de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, sur le projet loi pour une République numérique, Décembre 2015

<sup>iv</sup> Etude Syntec numérique et OPIIEC, « ATTRACTIVITE DES METIERS DU NUMERIQUE ET DE L'INGENIERIE POUR LES PUBLICS FEMININS EN France », Février 2016

<sup>v</sup> Septembre 2015 ; Enquête Syntec Numérique et Femmes du Numérique "Femmes du Numérique, Actions et Indicateurs"

<sup>vi</sup> Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Rapport « Lutter contre les stéréotypes filles-garçons », janvier 2014

<sup>vii</sup> Etude Syntec numérique et OPIIEC, « ATTRACTIVITE DES METIERS DU NUMERIQUE ET DE L'INGENIERIE POUR LES PUBLICS FEMININS EN France », Février 2016

<sup>viii</sup> Rapport d'information de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, sur le projet loi pour une République numérique, Décembre 2015

<sup>ix</sup> Rapport d'information de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de l'Assemblée nationale, sur le projet loi pour une République numérique, Décembre 2015

**Service de presse du cabinet de Laurence Rossignol**

**01 40 56 55 46 - [cab-fed-presse@feddf.gouv.fr](mailto:cab-fed-presse@feddf.gouv.fr)**